

**RENCONTRE D'ISTANBUL SOUS LE THEME:**

## “Partage, Conscience et Islam: Palestine, Migration et Afghanistan”



Istanbul, République de Turquie, accueille la 16e session de la Conférence de l'UPCI. La session se déroule dans des circonstances exceptionnelles engendrées par la pandémie de Coronavirus qui jette son ombre négative sur toutes les activités à travers le monde. Malgré cela, l'UPCI a poursuivi d'assumer ses responsabilités, dans la mesure du possible, et a tenu et des réunions en personne et réunions virtuelles via internet.

Comme toujours, les activités de l'UPCI se concentrent sur le traitement des questions qui revêtent d'une importance particulière pour la Oummah islamique, ainsi que l'évolution de l'action et de coopération de Parlements islamiques comme cela a été souligné dans les Projets d'Ordre du Jour qui seront présentés aux délégations parlementaires.

**Voir Page2**

**Index**

16e Conférence de l'UPCI	2
Le Parlement de Turquie	3
Conférence de Ouagadougou	5
1er Webinaire de l'UPCI	8
Déclaration de S.E Sakandé	9
4e Réunion Extraordinaire du Comité Palestinien	10
2e Webinaire de l'UPCI	12
Nouvelles Parlementaires	14
Activités du SG	16

**Ouagadougou, Hôte la 15e Conférence de l'UPCI**

Sous le haut patronage de S.E.M. Roch Marc Christian KOBARE, Président du Burkina Faso, la Conférence de l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'OCI (UPCI) a tenu sa 15e Session à Ouagadougou, les 3-4 Jumadel Thani 1441, correspondant aux 29-30 Janvier 2020. Ont participé à la Conférence, 32 délégations parlementaires avec 11 Présidents de Parlement, 9 Vice-présidents et 12 Chefs de délégations en plus de 9 Observateurs.

**Voir Page5**

**Éditorial**

Par | Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI



**Chers Lecteurs,**

Pendant les années

2020 et 2021, le monde a été témoin de pandémies qui ont affecté les habitants de la Terre et des centaines de milliers de personnes sont décédées. Les économies se sont effondrées partout. Tout cela a exacerbé les troubles et les conflits dans le monde d'aujourd'hui. Les Etats des Parlements membres de l'UPCI n'ont pas été épargnés des conséquences de cette pandémie. Cependant, nos communautés musulmanes ont été témoins de magnifiques preuves d'interdépendance et d'entraide, preuves de leur attachement aux valeurs de notre religion de paix et de miséricorde. À l'heure où le monde se remet de la pandémie, la 16e Conférence de l'UPCI se tient à Istanbul, en Turquie, sous le thème «Partage, Conscience et Islam: Palestine, Migration et Afghanistan».

Sans doute, la cause de la Palestine demeure la cause la plus importante pour les Musulmans et ce, en raison des souffrances du peuple musulman et son attachement au caractère sacré de l'Islam. En Palestine, la ville d'Al Qods, berceau de la mosquée Al-Aqsa (Première Qibla, Troisième des Saints Sanctuaires et Destination de (Isra')) du Maître des Messagers, Mohammed (psl). Ce Noble Sanctuaire est profané par les occupants sionistes. En effet, la politique de judaïsation des sanctuaires islamiques et chrétiens dans la ville d'Al-Qods, va croissant. La politique de colonisation et de construction illégale, s'ajoute au plan de déplacement coercitif des palestiniens de leurs foyers. Le peuple palestinien subit des arrestations arbitraires, meurtres et blocus qui leur sont infligés par l'autorité d'occupation, affectant tous les aspects de sa vie. Concernant l'Afghanistan, le peuple musulman afghan souffre, depuis des décennies, de l'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures, ce qui a déstabilisé sa communauté et conduit à la montée des séditions, des combats internes et des conflits armés qui ont entraîné l'effondrement de l'économie de l'Etat afghan. La migration et l'exode des citoyens à cause des différends, des catastrophes et des crises constituent l'une des tragédies dont souffrent les peuples dans notre monde islamique. De telles questions majeures doivent être traitées sur la base de la nécessité de la solidarité et de la coopération entre les pays des Parlements membres de l'Union, en s'inspirant des enseignements de notre véritable religion islamique, qui met l'accent sur la fraternité, la compassion et le soutien aux frères dans leurs adversités. Dans cette nouvelle édition de l'UPCI, je prie Allah Tout-Puissant de soulever le fardeau de cette nation, d'unir sa voie et parole et de lui accorder pouvoir et victoire, et de la débarrasser de cette pandémie. Et Nous guider vers ce qui lui plaît et plaît à Son Messager.

Allah est le Plus Capable et le Plus Puissant.



## La Conférence d'Istanbul Se Réunit sous le Slogan : « Partage, Conscience et Islam: Palestine, Migration et Afghanistan »

**V**oici certains points inclus dans les Ordres du jour, preuve de l'importance de la Conférence d'Istanbul:

### **Comité Exécutif de l'UPCI**

Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.  
Examen de la demande de la Ligue des Parlementaires pour Al-Qods pour le Statut d'observateur auprès de l'UPCI et informer le Comité Général de ses recommandations.

Mise à jour du Projet d'Ordre du jour de la 23ème Session du Comité Général de l'UPCI.

Mise à jour du Projet d'Ordre du jour de la 16ème Session de la Conférence de l'UPCI.

Adoption du Rapport de la 46ème Réunion du Comité Exécutif.

### **Comité Général de l'UPCI**

Adoption de l'Ordre du Jour et du Programme de Travail.

Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.  
Examen et Adoption des Rapports des 44ème, 45ème et 46ème Réunions du Comité Exécutif et de leurs annexes.

### **Affaires Financières**

Rapport du Comité de Contrôle Financier (C.C.F.) sur les comptes de clôture de l'exercice financier 2020.

Budget Estimatif pour l'année fiscale 2022 qui correspond aux mêmes montants que ceux approuvés les années précédentes, dont le dernier qui a été approuvé lors de la

22e Session du Comité Général, le 29 janvier 2020 à Ouagadougou au Burkina Faso.

Questions d'Organisation

Examen de la demande d'adhésion en tant qu'observateur de la Ligue des Parlementaires pour Al-Qods soumise par le Comité Exécutif et qui sera présentée à la Conférence.

Mise à jour du Projet d'Ordre du Jour de la 16ème Session de la Conférence de l'UPCI.

Adoption du Rapport de la 23ème Session du Comité Général de l'UPCI.

### **La Réunion de Consultation du Groupe Africain**

Election pour la présidence des travaux de la 18ème Conférence de l'UPCI. (Groupe Africain)

Consultation pour la nomination des quatre membres pour le prochain Comité Exécutif.

Consultation pour abriter la Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI.

Consultation pour la nomination des quatre membres du groupe africain pour chacun des quatre Comités Spécialisés Permanents :

Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.

Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.

Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

Comité des Affaires culturelles, Juridiques

et du Dialogue des Civilisations et des Religions.

Consultation pour la nomination des deux membres de chaque Parlement pour le prochain Comité Général.

### **La Réunion de Consultation du Groupe Arabe**

Election pour la Présidence de la 17ème Session de la Conférence de l'UPCI. (Groupe arabe-Tunisie)

Consultation pour la nomination des quatre membres du groupe arabe pour le prochain Comité Exécutif.

Consultation pour abriter la Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI.

Consultation pour la nomination des quatre membres du groupe arabe pour chacun des quatre Comités Spécialisés Permanents:

Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.

Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.

Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

Comité des Affaires culturelles, Juridiques et du Dialogue des Civilisations et des Religions.

Consultation pour la nomination des deux membres de chaque Parlement pour le prochain Comité Général.

### **La Réunion de Consultation du Groupe Asiatique**

Consultation pour la nomination des quatre membres du groupe Asiatique pour le prochain Comité Exécutif.

Consultation pour abriter la Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI.

Consultation pour la nomination des quatre membres du groupe asiatique pour chacun des quatre Comités Spécialisés Permanents du Groupe Asiatique:

Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.

Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.

Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

Comité des Affaires culturelles, Juridiques et du Dialogue des Civilisations et des Religions.

Consultation pour la nomination des deux membres de chaque Parlement pour le prochain Comité Général.

#### **16ème Session de la Conférence de l'UPCI**

Adoption de l'Ordre du Jour et du Programme de Travail de la 16ème Conférence.

Rapport du Secrétaire Général de l'UPCI.

Allocutions des Chefs de Délégations.

Adoption du Rapport de la 23ème Session du Comité Général de l'UPCI.

Affaires d'Organisation

Nomination des membres du Comité Général de l'UPCI.

Nomination des membres du Comité Exécutif.

Nomination des membres des Comités Spécialisés Permanents:

Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.

Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.

Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

Comité des Affaires culturelles et Juridiques et, du Dialogue des Civilisations et des Religions.

Fixer la date et le lieu de la 17ème Session de la Conférence de l'UPCI. (Groupe arabe - République tunisienne)

Date et lieu de la 18ème Session de la Conférence de l'UPCI. (Groupe Africain)

Fixer la date et le lieu de la 47ème Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI.

#### **Séance de Clôture:**

Adoption du Rapport Final de la 16ème Session de la Conférence de l'UPCI.

Adoption de la Déclaration d'Istanbul de la 16ème Session de la Conférence de l'UPCI.



## **Points Saillants sur** **La Grande Assemblée Nationale de Turquie**

► La Grande Assemblée nationale de Turquie généralement appelée TBMM (Türkiye Büyük Millet Meclisi) est le parlement monocaméral de Turquie qui est l'organe législatif créée selon la Constitution turque.

Le sultan Abdülhamit II, qui monta sur le trône le 1er septembre 1876, mit en place un comité spécial composé de 28 personnes appelées « Meclis-i Mahsus » afin de rédiger la première constitution.

Le comité rédigea la constitution, le 20 novembre 1876 et la présenta au sultan.

Le sultan a promulgué la Constitution (Kanun-i Esasi) le 23 décembre 1876.

Après 40 ans de changements dans les structures du « Meclis », le premier Parlement a été officiellement établi à Ankara le 23 avril 1920 au milieu de la Guerre d'indépendance turque.

Les élections législatives ont lieu tous les cinq ans. Les élections législatives et les élections présidentielles se tiennent ensemble. Actuellement, un système de représentation proportionnelle avec un seuil national de 10 % est valable. En conséquence, les partis politiques qui ne peuvent obtenir plus de 10 % des voix valables dans tout le pays ne peuvent

posséder de siège(s) à l'Assemblée.

La Grande Assemblée nationale de Turquie est composée de six cents (600) députés élus directement dans 81 provinces et 87 circonscriptions électorales au total. Conformément à l'article 87 de la Constitution, les responsabilités et pouvoirs de la Grande Assemblée nationale de Turquie sont énoncés comme suit:

- Adopter, amender et abroger les lois,
- Débattre et adopter les projets de loi de finances et les projets de loi des comptes de clôture,
- Décider de l'émission de la monnaie,
- Décider de la déclaration de guerre,
- Approuver la ratification des traités internationaux,
- Décider d'accorder l'amnistie générale et la grâce,
- Exercer les pouvoirs et assumer les devoirs prévus dans les autres articles de la Constitution.

#### **Le Bureau**

Le Bureau de la Grande Assemblée nationale de Turquie joue un rôle important en ce qui concerne les activités législatives et les questions administratives. Le Bureau est composé du Président, des Vice-présidents, des questeurs et des secrétaires.

Le Bureau se compose de quinze députés au total, dont le Président, quatre Vice-présidents, trois questeurs et sept secrétaires et assure la représentation proportionnelle de tous les groupes de partis politiques.

#### Les Commissions

Les commissions ont été établies par la Constitution, le Règlement intérieur ou les lois. Les commissions sont classées en deux catégories selon leur durée, en commissions ad hoc et commissions permanentes. Les commissions permanentes, également appelées « commissions spécialisées », sont les suivantes:

- Commission des statuts
- Commission de justice
- Commission de la défense nationale
- Commission des affaires internes
- Commission des affaires étrangères

- Commission nationale de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports
- Commission du développement, de la reconstruction, des transports et du tourisme
- Commission de l'environnement
- Commission de la Santé, de la Famille, de l'Emploi, des affaires sociales
- Commission d'entreprise agriculture, sylviculture et rural
- Commission d'Industrie, de commerce, d'énergie, des ressources naturelles, d'information et de technologie
- Commission d'Égalité des chances pour les femmes et les hommes
- Commission de candidature
- Commission du planning et du budget
- Commission des entreprises publiques économiques
- Commission d'inspection des droits de

l'homme

- Commission de sécurité et de renseignement
- Commission de coordination avec l'Union européenne

Président de la Grande Assemblée nationale  
**S.E. Prof. Dr. Mustafa Şentop**

L'élection du Président a lieu deux fois au cours d'une législature. Le mandat du Président, élu au début de la législature, est de deux ans. Lors de la première élection, les candidatures des députés sont soumises au Bureau dans les cinq jours qui suivent la première séance de l'Assemblée. Le Président est élu au scrutin secret.

Le président actuel du parlement est S.E. Professeur Dr. Mustafa Şentop de l'AKP, qui a été élu le 24 février 2019. Il est le 29<sup>e</sup> Président du Parlement turc succédant à son collègue du parti Binali Yıldırım.

## PRESIDENT DE LA GRANDE ASSEMBLEE NATIONALE DE TURQUIE (GANT)

# S.E. Prof. Dr. Mustafa Şentop

Il est né en 1968 dans la province de Tekirdağ. Il est diplômé de la Faculté de droit de l'Université d'Istanbul et a obtenu une maîtrise et un doctorat en droit public à l'Université de Marmara.

Il a commencé à travailler en 1993, à l'Université de Marmara, Faculté de droit en tant qu'assistant des recherches. Il a obtenu son doctorat en 2002, et est devenu professeur associé en 2005 et professeur en 2011. Outre l'Université de Marmara, il a également donné des cours au premier cycle et au troisième cycle dans diverses universités. Il a occupé plusieurs fonctions administratives à l'Université de Marmara. Tout au long de sa carrière universitaire, il a également travaillé comme écrivain et rédacteur en chef dans diverses revues et a été membre du comité de rédaction de revues universitaires et rédacteur en chef de revues référencées.

Il a été président de la branche d'Istanbul du Centre de recherches économiques et sociales (ESAM). Il a été élu membre du Comité central décisionnel et administratif (CDAC) du Parti de la justice et du développement (Parti AK) aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> congrès du Parti. Il a été vice-président du parti AK de 2012 à 2015.



Il a été élu député d'Istanbul au cours des 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> législatures. Il a été vice-président du Comité de la Constitution. Il a été responsable du Comité de Réconciliation sur la Constitution en tant que représentant du Parti AK. Il a également été vice-président de la

Grande Assemblée nationale de Turquie au cours de la 27<sup>e</sup> législature.

Il a été élu 29<sup>e</sup> Président de la Grande Assemblée nationale de Turquie (GNAT) le 24 février 2019.

Il parle couramment l'anglais et l'arabe. Il est marié et père de quatre enfants.



## La Conférence de Ouagadougou: En Quête d'un Mécanisme Parlementaire de Lutte Contre le Terrorism

La Conférence a été ouverte dans l'après-midi du mercredi, 29 Janvier 2020, à la Salle des Cérémonies de Ouaga 2000 (Salle de Banquets) à Ouagadougou, en présence de S.E.M. Christophe Dabiré, Premier-Ministre et Chef du Gouvernement, des Ministres, des Membres de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, des délégations participantes ainsi que des membres du corps diplomatique accrédités à Ouagadougou.

La Cérémonie a débuté avec les récitations des versets du Saint Coran. Une Fatiha a été également récitée à la mémoire de Feu Sultan Qabous Bin Saïd, sa Majesté Le Roi d'Oman - que Dieu le couvre de sa miséricorde -.

Ensuite S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraichi NIASS a prononcé un discours dans lequel il a formulé ses remerciements sincères à S.E.M. Alassane Bala SAKANDE, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, pour les efforts qu'il a déployés pour l'organisation de la Conférence et ses réunions statutaires.

Après-quoi S.E. le Secrétaire Général de l'OCI, M. Yousif Bin Ahmed Al-Otheimeen, a pris la parole et a évoqué l'importance de la diplomatie parlementaire. Il a salué l'UPCI, et a déclaré que la prochaine réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'OCI aura lieu à Niamey, au Niger au mois d'avril.

Ensuite S.E. la Présidente de l'UIP, Mme. Gabriella Cuevas Barron, a prononcé son discours dans lequel après ses remerciements formulés à l'égard du Burkina Faso, elle a abordé les questions relatives aux jeunes et la lutte contre le Terrorisme.

S.E.M. le 2e Vice-président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc et Chef de la délégation marocaine, M. Abdul Illah Al-Halouthi, a prononcé un discours de la part de S.E. Dr. Habib El-Malki, Président de la Chambre des Représentants du Maroc, Président de la 14e Conférence de l'UPCI.

S.E.M. Abdul Illah Al-Halouthi a réitéré les propositions de S.E. Dr. Habib El-Malki, adoptées par la 3e Réunion Extraordinaire du Comité Exécutif de l'UPCI, tenue à Rabat, le

17 Juillet 2019 et les a considérées comme un plan de travail même de développer le travail de l'UPCI et renforcer son rayonnement.

Il a souligné le soutien du parlement marocain en faveur du nouveau Président de l'UPCI, S.E.M. Alassane Bala SAKANDE, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso.

Les discours d'ouverture ont été clôturés par le discours de S.E.M. Alassane Bala SAKANDE, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso, Président de la 15e Conférence de l'UPCI qui a souhaité la bienvenue aux délégations et a souligné l'esprit de la tolérance, de la coexistence et de la cohésion sociale qui a toujours existé entre les communautés burkinabè.

### SEANCE DE TRAVAIL

La conférence a poursuivi ses travaux au Centre de Conférences à Ouagadougou, Jeudi matin, le 30 Janvier 2020, sous la présidence de S.E.M. Alassane Bala SAKANDE, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso.

2- Election de membres du Bureau:

- Vice-président (du groupe Arabe), Assemblée Nationale de l'Etat de Koweït ;
- Vice-président (du groupe Asiatique), Parlement Islamique d'Iran ;
- Rapporteur: Assemblée Nationale du Burkina Faso.

3- Ordre du Jour et Programme de Travail - L'Ordre du Jour et le Programme de Travail ont été adoptés.

4- Rapport de S.E.M. le Secrétaire Général de l'UPCI:

Le Rapport du Secrétaire Général couvrait la période entre la 14e Session de la Conférence de l'UPCI, tenue à Rabat, Royaume du Maroc, les 13-14 Mars 2019, et la date de la 15e Session de la Conférence, tenue à Ouagadougou, le Burkina Faso, les 29-30 Janvier 2020.

Le Rapport comportait les participations aux foras régionaux et internationaux; les messages importants envoyés par le Secrétaire Général, les communiqués publiés par le Secrétariat Général et ceux publiés par les Parlements membres; les activités du Secrétariat Général dans le domaine du média et la mise à jour du Site électronique. Le Rapport couvrait également les

affaires d'organisation et a détaillé la situation du suivi et la mise en œuvre des résolutions de la 14e Conférence de l'UPCI.

5- Discours des Chefs des Délégations:

La Conférence a continué ses travaux en écoutant les allocutions de Leurs Excellences les Présidents et les Chefs des délégations des Parlements membres dans l'ordre de leur prise de parole:

5-1. S.E.M. Slimane Chenine, Président de l'Assemblée populaire nationale de l'Algérie ;

5-2. S.E.M. Mohamed Ali Houmed, Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti et président de l'Union Parlementaire Africaine ;

5-3. S.E.M. Ousseini Tinni, Président de l'Assemblée Nationale du Niger ;

5-4. S.E.M. Ahmed Bin Abdullah Bin Zayed Al-Mahmoud, Président du Conseil Consultatif du Qatar ;

5-5. S.E.M. Abdullah Bin Mohammad Bin Ibrahim Al-Sheikh, Président du Conseil de la Choura du Royaume d'Arabie Saoudite ;

5-6. S.E.M. Mohammed Mursal Sheikh Abdul Rahman, Président du Parlement somalien ;

5-7. S.E.M. Rached Ghannouchi, Président de l'Assemblée des Représentants du peuple tunisienne ;

5-8. S.E.M. Abdul Nabi Salman Nassir, 1er Vice-Président du Conseil des Représentants de Bahreïn ;

5-9. S.E.M. Aziz Syamuddin, Vice-Président de la Chambre des Représentants Indonésienne ;

5-10. S.E.M. Cheikh Tidiane Gadio, Vice-Président du Parlement sénégalais ;

5-11. S.E.M. Omar Ebrahim Abd Elmged Hamroch (MP), Egypte ;

5-12. S.E.M. Masoud Pezeshkian, 1er Vice-Président du Parlement Islamique d'Iran ;

5-13. S.E.M. Agaba Abbas, Chef de la Délégation du Parlement ougandais ;

5-14. S.E.M. NGARI IDRIS, 1er Vice-Président du Parlement gabonais ;

5-15. S.E.M. Gabra Datti Muhammad, Chef de la Délégation du Parlement du Nigeria ;

5-16. S.E.M. Guediouma Sanogo, Membre de la Délégation du Parlement malien ;



5-17. S.E.M. Mahmoud Aladwan, Vice-Président de la Chambre des Représentants du Jordan;

5-18. S.E.M. Hamadi Sayed Al-Mokhtar, 2e Vice-Président du Parlement mauritanien;

5-19. S.E.M. Orhan Atalay, Chef de la Délégation du Parlement Turc;

5-20. S.E.M. Abdelaziz Boudoud, Membre de la Délégation du Parlement marocain;

5-21. S.E.M. Adnan Hamed Mohammed Hamad Al-Hamadi, Chef de la Délégation du Conseil Fédéral National des EAU;

5-22. S.E.M. Sainey Touray, Chef de la Délégation du Parlement de la Gambie;

5-23. S.E.M. Yahia Al Haj Awad, Chef de la Délégation du Parlement syrien;

5-24. S.E.M. Khaled Jamil Musmar, Chef de la Délégation du Conseil National Palestinien. Des questions importantes abordées dans les discours des conférenciers:

I- Cause Palestinienne:

La majorité des délégations ont évoqué le soi-disant « Deal du Siècle ». Ils ont souligné leur rejet et leur condamnation à cet égard. Le Chef de la Délégation du Conseil National palestinien s'est exprimé sur cette question et a souligné ce qui suit:

- La cause palestinienne est le noyau et l'essence même de la préoccupation de l'Oumma Islamique, la qualifiant d'une responsabilité qui pèse sur les épaules de chaque Musulman, jusqu'à ce que la Palestine soit libérée et que sa victoire soit atteinte;

- Al-Qods reste la Capitale de l'Etat Indépendant palestinien avec la Mosquée Al-Aqsa dans son cœur, la 3e Sainte Mosquée et la destination de la Journée nocturne de notre Maître Mohammed (PSL).

- Le soi-disant « Deal du Siècle » ne passera pas et ne réussira pas tant que le peuple palestinien résistant sera inébranlable et que derrière lui se tiendront un milliard et demi de musulmans dans divers pays (aucune cause n'est perdue tant qu'il y a quelqu'un derrière cela). Ce projet échouera, comme beaucoup d'autres avant lui.

- Cette conspiration apportera des résultats inattendus aux ennemis, en usant nos rangs pour faire face à cette conspiration « peut être quelque chose de nuisible se transformera en bénéfique ». Nos forces palestiniennes

s'unissent pour défendre la Palestine, et laissent de côté toutes les discordes et de schisme pour contrer l'occupation sioniste et l'agression américaine par l'unité.

- Les Musulmans ont un devoir auquel ils ne peuvent renoncer, à savoir soutenir notre peuple palestinien afin de défendre son droit légitime de résistance, en organisant des événements publics et populaires dans tous les pays du monde islamique, pour soutenir le peuple palestinien indéfectible.

- Il nous incombe de déclarer dans cette conférence, notre appréciation à l'égard de S.E. le Président palestinien Mahmoud Abbas pour sa fermeté et sa position qui rejette cet accord, traduisant ainsi la position du peuple palestinien unifié. Nous le soutenons dans cet énorme défi jusqu'à ce qu'elles atteignent leurs objectifs et aspirations incarnés dans la création de l'Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods comme capitale, et le retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers.

- Nous sommes certains qu'avec la Oumma islamique à nos côtés, nous emporterons sur ce stratagème agressif et réaliserons la fierté et la dignité de cette nation.

Deuxièmement: Lutte contre le Terrorisme:

La majorité des discours se sont axés sur le Terrorisme et la manière de le combattre:

- Solidarité avec le Burkina Faso, et les Etats du G-5 Sahel, dans leur lutte contre le terrorisme, ainsi que présenter des condoléances aux familles des victimes des actes terroristes, aussi réaffirmer le soutien au peuple burkinabè.

- Les intervenants du groupe africain ont déclaré qu'ils avaient publié deux communiqués: l'un relatif aux massacres et agressions terroristes perpétrés contre les pays frères du G-5 Sahel, du Nigéria, du Cameroun, de Mozambique et de la Somalie. Le second Communiqué concernait une proposition sur la création d'un Comité Spécialisé Permanent au niveau l'UPCI dénommé « Comité paix, sécurité et lutte contre le terrorisme », ce qui sera examinée par la prochaine Comité Exécutif de l'UPCI.

- Des intervenants ont souligné que le terrorisme n'a aucune religion, et qu'il a pour objectif de détruire le genre humain, indépendamment de sa religion, et que le combattre est une responsabilité qui pèse sur les épaules de tous

les Musulmans, et la seule manière de lui faire face sera par la solidarité et le renforcement de la coopération en vue d'éradiquer ce fléau.

- Certains intervenants ont évoqué la nécessité de mettre en place une stratégie de lutte contre le terrorisme susceptible d'aborder toutes les dimensions de ce phénomène. Cela pourrait impliquer le soutien aux programmes éducatifs, la lutte contre la pauvreté et la marginalisation, et d'éviter de fournir un environnement propice à la propagation de la pensée extrémiste.

- Vu que la Conférence s'est déroulée sous le slogan « les jeunes, l'Avenir de l'UPCI », les discours ont été marqués par l'importance d'immuniser les jeunes contre les tendances vers l'extrémisme. Ils ont appelé à impliquer les jeunes dans l'élaboration des stratégies et programmes destinés à combattre le terrorisme et l'Extrémisme.

- Certains intervenants ont proposé l'élaboration d'un mécanisme parlementaire pour aider à combattre le Terrorisme.

6- Examen et adoption du Rapport de la 22e Session du Comité Général:

- Le Rapport a été adopté.

7- Examen et adoption des Rapports et des Projets de résolutions soumis par:

7-1. 8e Réunion du Comité des Affaires Politiques et des Relations Extérieures.

- Rapport a été adopté.

7-2. 8e Réunion du Comité des Affaires Economiques et de l'Environnement.

- Rapport a été adopté.

7-3. 8e Réunion du Comité des Droits de l'Homme, de la Femme et de la Famille.

- Rapport a été adopté.

7-4. 8e Réunion du Comité des Affaires culturelles et Juridiques et, du Dialogue des Civilisations et des Religions.

- Rapport a été adopté.

ORGANES SUBSIDIAIRES

8- Examen et adoption des Rapports et Résolutions soumis par:

8-1. Le 10ème Comité Permanent de la Palestine.

- Rapport a été adopté.

8-2. La 9ème Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes.

- Rapport a été adopté.

8-3. La 3ème Réunion de l'Association des

Secrétaires Généraux des Parlements membres de l'UPCI.

- Rapport a été adopté.

9- Date et Lieu de la 16e et de la 17e Sessions de la Conférence de l'UPCI:

La Conférence a approuvé l'offre généreuse de l'auguste Parlement tunisien d'accueillir la seizième session de la Conférence de l'Union en 2021, et par conséquent, le groupe asiatique doit abriter la 17e Session de la Conférence de l'Union Parlementaire des Etats Membres de l'OCI (UPCI) en 2022.

10- Adoption de la Déclaration de Ouagadougou: A la clôture de la session, S.E.M. Mouhamed Khouraihi NIASS, Secrétaire Général de l'UPCI, a lu la Déclaration de Ouagadougou.

- La déclaration a été adoptée.

### 11- SEANCE DE CLOTURE

S.E.M. Alassane Bala SAKANDE, Président de la 15e Session de la Conférence de l'UPCI, a prononcé un discours de clôture dans lequel il a remercié tous les participants pour leur solidarité avec le Burkina Faso pour leur présence et l'expression de leurs préoccupations.

Il a souligné que les participants avaient envoyé un message bien clair à ceux qui faisaient l'amalgame entre l'islam et le Terrorisme. Il a souligné que «les participants partageaient avec son pays, sa situation», et qu'il y a quelque chose qu'il devrait dire à vous tous: « Thank you ... Shukran et Merci ».

Il a souligné certaines des caractéristiques du programme de son mandat, qui, selon lui, seraient caractérisées par la compréhension, l'unité et l'harmonie. Il a espéré qu'en collaboration avec le Secrétariat général, il prendra des mesures concrètes au profit des Musulmans et que des conditions seront créées pour soulager les souffrances de la Oumma.

### 13- Motion de Remerciements:

Les participants ont adressé un message de remerciements à S.E.M. Roche Marc Christian KABORE, Président du Burkina Faso, exprimant leurs remerciements profonds au pays, au Parlement et au peuple du Burkina Faso pour la générosité et les dispositions de cette conférence.

La session a été close par la récitation des versets du Saint Coran.

### Déclaration de Ouagadougou

15e Conférence de l'UPCI-OUAGADOUGOU – BURKINA FASO Exprimant nos remerciements et notre gratitude à Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, pour le Haut Patronage qu'Il a bien voulu accorder à la Conférence, assurant ainsi toutes les conditions de la réussite de ses travaux qui ont été marqués par un débat fructueux et de qualité portant sur les questions d'actualité mondiale et intéressant le monde islamique;

Réitérant notre attachement aux principes fondateurs de l'Organisation de la Coopération islamique, concernant en particulier la non-ingérence dans les affaires internes d'autrui, le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États, ainsi que le règlement pacifique des différends par la voie du dialogue; Réaffirmant notre détermination à poursuivre la contribution positive et efficiente au développement des actions de l'Organisation

des Nations unies et de ses agences spécialisées, notamment pour l'instauration de la paix mondiale, la sécurité régionale, le respect des droits humains et de la souveraineté des États; Rappelant, en conséquence, la responsabilité de la communauté internationale dans le règlement du conflit au Proche Orient en permettant, essentiellement, au peuple palestinien de faire valoir l'ensemble de ses droits légitimes d'une part et d'établir son État indépendant avec Al-Qods comme capitale d'autre part, créant ainsi les conditions de retour des réfugiés palestiniens à leur terre, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale;

Soulignant la nécessité et l'urgence d'une plus grande solidarité de la communauté internationale vis-à-vis des pays du Sahel qui font face au terrorisme et à une insécurité sans précédent;

Insistant sur l'importance de la démocratie et de l'État de droit dans la promotion du développement, la sauvegarde des droits humains et la garantie de leur respect; Rappelant le rôle des parlements dans la prise en compte des aspirations réelles et légitimes des peuples à travers un renforcement de leur participation à la mise en œuvre des politiques publiques;

Alarmés par l'ampleur de la menace que font peser l'extrémisme, le terrorisme, et le fanatisme sur la stabilité de nos pays, sur la sécurité et la paix mondiales, ainsi que ses répercussions négatives sur l'image du monde islamique;

Préoccupés par la situation humanitaire et les souffrances multiples de larges franges de citoyens dans de nombreuses zones de conflit dans les pays musulmans, ainsi que les souffrances des musulmans dans bon nombre de pays non-musulmans;

Conscients du caractère global de la question sécuritaire et des conséquences du terrorisme sur la stabilité de nos Etats quelle que soit leur situation géographique;

AFFIRMONS notre solidarité aux populations du Burkina Faso et à travers elles, à tous les peuples des pays du sahel confrontés au terrorisme, à l'extrémisme violent et à l'insécurité;

SALUONS les efforts déployés par les Gouvernements des pays du Sahel en particulier le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, dans la lutte contre le terrorisme individuellement et dans le cadre de mécanismes conjoints;

LANCONS un appel à une solidarité internationale plus forte et à plus d'actions vis-à-vis de ces pays dont les populations subissent les effets néfastes du terrorisme, compromettant leurs efforts de développement;

RÉAFFIRMONS la place centrale qu'occupe la cause palestinienne dans les préoccupations et le plaidoyer de notre Union et auprès de nos pays et de nos peuples ainsi que notre solidarité avec les populations de la Palestine dans la quête de ses droits légitimes à l'établissement d'un État indépendant avec pour capitale la ville d'Al-Qods, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies;

CONDAMNONS les activités d'implantation de colonies, ainsi que les crimes commis par les autorités d'occupation à l'encontre des

sites musulmans et chrétiens, et des habitants d'Al Qods, dans le but de modifier la nature et l'identité de cette ville;

EXHORTONS l'Organisation des Nations unies et ses agences spécialisées à assurer la protection nécessaire au peuple palestinien, aux monuments, et aux sites architecturaux et culturels dans les territoires occupés; et à lever le siège inique imposé au peuple palestinien;

RENOUVELONS NOTRE REJET de la pensée extrémiste et du terrorisme qui vise de nombreux pays musulmans et non musulmans; LANÇONS à ce titre un appel pour s'attaquer aux racines profondes du terrorisme et renforcer la coopération entre les membres de la communauté internationale en vue de parvenir à ce but;

CONDAMNONS les massacres et agressions terroristes perpétrés contre les pays frères du G5-Sahel, le Nigeria et d'autres pays africains et appelons les pays des parlements membres de l'UPCI à soutenir les populations affectées;

BANISSONS toutes formes de discours extrémistes et fanatiques, quelle que soit leur origine, et rejetons l'amalgame entre le terrorisme et l'islam et les musulmans, de même que son exploitation dans les campagnes orchestrées contre l'islam et la civilisation islamique;

RENOUVELONS notre engagement à contribuer aux efforts déployés au niveau international pour protéger l'environnement et faire face aux conséquences désastreuses des déséquilibres climatiques sur l'Homme et la terre, et sur l'avenir de l'humanité;

APPELONS à l'opérationnalisation rapide et effective des résolutions des Conférences des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier les Conférences de Paris, Marrakech et Madrid, et insistons en particulier sur l'importance de soutenir les pays africains vulnérable face aux déséquilibres climatiques à grande échelle;

SOUTENONS les actions menées par l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) dans le cadre de l'accompagnement des pays membres dans la mise en œuvre des politiques publiques, notamment sur les problématiques d'appui aux groupes vulnérables et l'encourageons à renforcer ces actions en faveur des pays faibles, APPELONS à cet égard, la création dans les meilleurs délais d'un fonds de solidarité islamique au sein de l'UPCI en vue de soutenir les initiatives parlementaires des membres, particulièrement les Parlements de pays à faible

revenue; REJETONS les discours d'islamophobie, et tout ce qui porte atteinte à nos communautés, y compris les pratiques et les discours racistes; SOULIGNONS la nécessité de préserver la dignité et les droits des réfugiés et des migrants provenant des zones de conflits, en leur permettant l'accès aux services nécessaires, notamment ceux de l'éducation et de la santé destinés aux enfants; EXPRIMONS notre reconnaissance au Parlement Burkinabè pour les bonnes conditions de travail, et pour l'accueil et l'attention particulière dont nous avons été l'objet sur le sol du Burkina Faso.



## Lors de la Première Réunion Virtuelle du Comité Exécutif: Appel à la Coordination sur des Mesures de Santé Publique

**A** lors que la pandémie de Covid-19 jette toujours son ombre sur la réalité sanitaire dans toutes les régions du monde, il était très difficile d'organiser une réunion du Comité Exécutif où pourraient participer les membres du dit comité, par conséquent, le Secrétariat Général de l'UPCI a décidé de tenir une réunion virtuelle du Comité Exécutif sur ce sujet via Internet.

Compte tenu des circonstances actuelles et en réponse à l'aimable invitation de S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraiichi Niass, la première réunion - expérimentale - en ligne du Comité Exécutif de l'UPCI sur la pandémie de Covid-19, s'est tenue le 19 octobre 2020.

### Participation:

Ont assisté à la réunion, Leurs Excellences les Représentants des Parlements et Assemblées suivants: République algérienne démocratique et populaire, République du Bénin, Le Burkina Faso, République islamique d'Iran, République du Liban, République du Nigéria, Sultanat d'Oman, République islamique du Pakistan, Royaume d'Arabie Saoudite, République tunisienne, République de Turquie.

Discours de S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI

Audébut de son discours, le Secrétaire Général de l'UPCI S.E.M. Mouhamed Khouraiichi Niass, a souhaité la bienvenue aux honorables participants, membres du Comité Exécutif de l'UPCI et a déclaré: « nous avons organisé en fonction de nos disponibilités, souhaitant par la même occasion de reprendre nos réunions interrompues par la pandémie Covid-19 qui

se propagent à travers le monde depuis Mars dernier d'une manière qui a effrayé le monde et a causé l'arrêt de toutes les activités pour un certain temps. Juste après la clôture réussie de notre Conférence à Ouagadougou, au Burkina Faso, le 31 janvier 2020, cette pandémie a commencé à se propager. En dépit de cela, le Secrétariat Général a préparé les rapports et documents de la Conférence et les a fait parvenir aux Parlements membres en temps voulu».

Et d'ajouter : « Aujourd'hui, nous voulons seulement étudier la situation relative à la pandémie en termes d'impacts sur les États des Parlements membres de l'UPCI, et aussi la nature de la coopération future dans le domaine de l'échange d'expériences, ainsi que la coopération dans le domaine d'assistance médicale et humanitaire ».

Discours des participants:

Un certain nombre de Leurs Excellences les

membres du Comité Exécutif ont prononcé des discours, à savoir: S.E.M. Sayouba Ouedraogo (Burkina Faso), S.E.M. Bako Arifari (République du Bénin), S.E. Dr Abolfazl Ammouei (République islamique d'Iran), S.E. Dr Qassim Hashim (République du Liban), L'hon. Dr Ahmed Bin Ali Bin Abdullah Al-Amri (Sultanat d'Oman), S.E. Dr Orhan Atalay (République de Turquie)

Certains honorables députés ont souligné que « la propagation de la maladie dans certains pays a en fait révélé la pénurie d'équipement et l'insuffisance des stratégies des pays pour faire face aux urgences. Il a également révélé la faiblesse de l'infrastructure des soins sanitaires et l'approvisionnement irrégulier en matériel médical primaire. En outre, les citoyens, en particulier la population rurale, n'ont pas été informés et sensibilisés de manière appropriée sur la manière de réagir



et, de respecter les protocoles sanitaire de protection qui auraient pu réduire la propagation du virus.

En fait, c'est pour nous un signal d'alarme en cas de pandémie. Nous devons développer notre économie locale destinée au bien-être et à la prospérité de l'être humain qui est capable de construire une société égalitaire et consciente, capable de résister aux crises qui vont survenir ; et la détermination collective doit être unitaire et continue. Dieu nous a bénis avec une abondance de génies et d'érudits, et certaines de nos universités occupent une position mondiale élevée. Grâce à des investissements accrus dans le financement de la recherche et du développement dans le domaine des soins sanitaire et à davantage de formation et de reprise du personnel médical, nous pouvons accroître leurs capacités et aller de l'avant en fournissant des solutions innovantes qui répondraient aux défis de nos systèmes de santé.

Le Représentant de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso a prononcé le discours de S.E. M. Alassane Bala Sakandé, Président de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso et Président de la 15e Conférence de l'UPCI. Il a souligné : « Notre responsabilité au stade actuel est de surmonter nos différends afin de mettre en œuvre une coopération et une solidarité conjointes considérées comme les meilleures de nos armes contre Covid-19. Ce virus qui ne connaît ni frontières, ni races, ni systèmes politiques ni niveaux de développement socio-économique.

Les discours des estimés membres du Comité ont généralement porté sur la question de la propagation de la pandémie de Covid-19 et la nécessité de prêter attention au peuple palestinien. Ils ont évoqué :

- Impacts négatifs de la pandémie Corona qui a touché tous les pays du monde sans exception.

- Nécessité d'adopter des mesures proactives et préventives pour empêcher la propagation de la pandémie, faire face aux effets de la crise et prendre des initiatives dans les différentes régions touchées par la pandémie.

- l'impérieuse nécessité d'une approche internationale étroitement coordonnée

entre les pays des Parlements membres de l'Union fondée sur le principe de solidarité.

- Mobilisation de tous les moyens disponibles pour une meilleure coordination en ce qui concerne les mesures de santé publique nécessaires, pour protéger les populations des pays des Parlements membres de l'UPCI face aux difficultés liées à la croissance économique et à la protection de l'emploi.

- Une coopération accrue entre les États des Parlements membres de l'UPCI afin de minimiser les risques sanitaires et économiques causés par la pandémie de Covid-19 en établissant les fondements d'une reprise de l'activité économique entre eux.

- Coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans le cadre des lois internationales pour élaborer des programmes stratégiques ciblés pour combattre le Covid-19 et limiter sa propagation.

- Échange d'expériences et de capacités avec d'autres pays, en particulier les pays des Parlements membres de l'UPCI.

- Nécessité de légiférer pour prendre des mesures appropriées en vue de protéger l'économie des pays des Parlements membres de l'UPCI, résoudre le problème du chômage résultant des circonstances de la pandémie ; et soutenir les conditions de vie des différents segments de la société dans ces pays.

- Promulguer des lois spéciales pour faire face à cette pandémie.

- Importance de la coopération entre les Parlements membres de l'UPCI et de l'échange d'expériences et d'expertise entre eux dans le domaine de la lutte contre la pandémie Corona.

- Aider les États pauvres à faire face à la maladie.

- Nécessité d'adopter des lois à divers niveaux local, régional et international pour défendre les droits légitimes du peuple palestinien ; et forcer l'entité sioniste à se soumettre aux résolutions et lois internationales, et à mettre fin à ses pratiques coercitives contre les Palestiniens. Et la nécessité d'aider le peuple palestinien à faire face à la maladie.



**S.E.M. Sakandé, Président de la 15e Conférence de l'UPCI:**

## **Appelle à Coopérer Pour Faire Face au Coronavirus**

Puisse Allah le miséricordieux repandre sa grâce sur tous en ces moments particulièrement difficiles pour le monde. C'est avec un sentiment de profonde détresse que je me dois de m'exprimer en ma qualité de Président de la 15ème Conférence de l'UPCI au regard de l'épreuve douloureuse que traversent nos communautés face à la pandémie de Covid-19. En ces instants particuliers, je voudrais, d'abord, en votre nom à tous, avoir une pensée pieuse à l'endroit de toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté depuis le début de cette pandémie. Que le Tout-Puissant les accueille dans son Royaume céleste et leur accorde la paix éternelle. Au-delà de la crise sanitaire internationale consécutive à la propagation du coronavirus, notre monde est désormais confronté à une véritable tragédie humaine dont les graves conséquences socioéconomiques menacent les fondements de nos institutions politiques et la stabilité de nos États. C'est pourquoi, j'en appelle :

- à l'impérieuse nécessité d'une approche internationale étroitement coordonnée entre les pays membres de l'UPCI et fondée à la fois sur le principe de solidarité qui unit nos États et sur nos expériences scientifiques respectives ;

- à la mobilisation de tous les moyens au profit de nos gouvernements pour une meilleure coordination des mesures de santé publique nécessaires à la protection de nos populations face aux difficultés liées à la croissance économique et à la protection des emplois ;

- à une coopération plus accrue entre nos États, afin de minimiser les risques sanitaires et économiques causés par la pandémie de COVID-19 en établissant les fondements d'une meilleure reprise de l'activité économique.

À l'étape actuelle de la recherche scientifique, la responsabilité et la solidarité sont nos meilleures armes contre le Covid-19 qui se joue des frontières, des races, des systèmes d'organisation politique et des niveaux de développement socioéconomique. Plus que jamais, il est urgent de faire nos divergences pour mettre en œuvre une réponse solidaire dans le cadre d'une coopération renforcée.

Dieu bénisse nos pays respectifs !



## Lors de la 4e Réunion Extraordinaire du Comité de la Palestine: Exiger la Poursuite Internationale des Dirigeants Sionistes

### Lancement d'une campagne internationale de collecte de fonds pour soutenir les Palestiniens:

**E**n réponse à l'aimable invitation adressée par S.E. Dr Mohammad-Bagher Ghalibaf, Président du Parlement islamique de la République islamique d'Iran, la quatrième réunion extraordinaire à composition non-limitée du Comité de la Palestine de l'UPCI s'est tenue avec le slogan: «Al Qods: symbole d'Unité et de Victoire» et ce, en présence des Excellences les membres du Comité ainsi que d'un certain nombre de Représentants des Parlements membres de l'UPCI à Téhéran, le lundi 12 Shawwal 1442, correspondant au 24 Mai 2021, afin de discuter des agressions criminelles israéliennes contre le peuple palestinien dans les différentes parties des territoires palestiniens occupés ainsi que sa récente agression militaire ; vous retrouverez le communiqué final ci-dessous:

**AFFIRME** qu'Al Qods Al Sharif et la Mosquée Al Aqsa bénie, Première Qibla et troisième sanctuaire le plus sacré de l'Islam, est une ligne rouge pour la Oummah islamique et qu'il n'y aurait pas de sécurité ni de stabilité à moins qu'elle ne soit totalement libérée de l'occupation, et soit retourné au berceau de son peuple palestinien et de l'Oummah islamique. **INVITE** les États des Parlements membres à intensifier leurs efforts collectifs et individuels et à se rallier à Al Qods, à sa défense et à ses sanctuaires ; et de résister aux crimes d'Israël, et d'apporter un soutien au peuple palestinien, ainsi que de lui fournir les moyens nécessaires à sa résistance face aux agressions israéliennes. Les **PRIE** de mettre en œuvre les résolutions de l'OCI et de l'UPCI sur la cause palestinienne et de les considérer comme la cause centrale de l'Oummah islamique.

**SALUE** la ferme résistance des fils du peuple palestinien sur sa terre, sa lutte historique face à l'agression et à l'occupation, ainsi que la défense épique de ses droits légitimes et sa lutte face aux tentatives d'oblitération et d'expulsion durégime

raciste et colonial israélien.

**EXPRIME** la colère intense et l'indignation véhémement de l'Oummah islamique face à cette agression barbare contre le peuple palestinien inébranlable. **CONDAMNE** dans les termes les plus fermes les agressions sauvages menées par Israël, puissance occupante, contre le peuple palestinien, sa terre et son caractère sacré.

**REAFFIRME** que les actes d'Israël en Palestine, tels que démolir les maisons, confisquer les terres et tuer délibérément les femmes, les enfants et les personnes âgées, ainsi que porter atteinte aux installations sanitaires, sociales et culturelles sont considérées comme des actes criminels contre l'humanité et une preuve de la profondeur de la nature du Terrorisme d'État.

**SE DECLARE** particulièrement préoccupé par l'accélération du rythme de la politique colonialiste israélienne dans les territoires palestiniens, et tout particulièrement par la menace d'évacuation forcée et illégale de centaines de familles palestiniennes de leurs maisons à Al-Qods Al Sharif, y compris des familles des quartiers Sheikh Jarrah et Silwan menacées d'expulsion imminente par des groupes organisés de colons extrémistes, soutenus par les autorités d'occupation israéliennes et la collaboration des tribunaux racistes ; **EXIGE** l'arrêt immédiat de toutes ces politiques et pratiques illégales qui sont en contradiction avec les engagements de l'occupation en vertu de la Charte des Nations Unies, de la 4ème Convention de Genève, du droit international des droits humains et des résolutions pertinentes des Nations Unies, **APPELLE** à lutter contre ces mesures illégales à tous les niveaux et à prendre rapidement et de manière efficace, des mesures régionales et internationales pour y faire face.

**MET EN GARDE** particulièrement contre les répercussions dangereuses de la politique israélienne consistant à attiser de manière

fréquente et délibérée les sensibilités religieuses et provoquer les sentiments du peuple palestinien et de l'ensemble de l'Oummah islamique, à travers l'escalade de ses attaques contre les fidèles, en particulier celles qui ont commencé depuis le début du mois béni du Ramadan, en empêchant notamment ceux-ci d'accéder aux lieux saints pour y accomplir leurs rituels religieux, y compris l'accès des musulmans à la mosquée Al Aqsa, et l'accès des chrétiens à l'église Saint-Sépulcre pendant les célébrations de Pâques, et la violente prise d'assaut de la mosquée Al Aqsa / Le Noble Sanctuaire par les forces d'occupation, ainsi que terroriser et attaquer des fidèles pacifiques, considérée comme une violation flagrante des principes du droit international humanitaire.

**EXIGE** la fin de toutes les violations commises par Israël, la puissance occupante, y compris son manque de respect pour le caractère sacré des lieux saints, islamiques et chrétiens, insistant en particulier, sur l'inviolabilité de la mosquée Al Aqsa / le Noble Sanctuaire. **EXIGE** également de ne pas porter atteinte à son statut historique et juridique, et **SOULIGNE** que les Israéliens sont une force d'occupation et n'ont aucun droit légitime sur les territoires palestiniens occupés, y compris la ville d'Al Qods, la mosquée Al Aqsa / le sanctuaire noble, et que toutes les mesures affectant son statut sont nulles, non avenues et sans effet juridique.

**TIENT** Israël, puissance occupante, pleinement responsable de la détérioration de la situation en raison de ses crimes systématiques contre le peuple palestinien dans tous les territoires palestiniens occupés, en particulier l'agression barbare menée à grande échelle contre la bande de Gaza assiégée, où les attaques militaires brutales de l'autorité d'occupation ont causé de centaines de victimes et entraînent la destruction massive de biens et d'infrastructures de base ; **SOULIGNE** la nécessité de fournir une protection internationale



au peuple palestinien conformément aux dispositions internationales du droit humanitaire. **REITERE** son rejet et sa condamnation de la poursuite de la colonisation par les colons israéliens dans les territoires palestiniens occupés. **AFFIRME** que tous ces actions de colonisation constituent de graves violations du droit international s'apparentant à des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité pour lesquels l'occupation doit être tenue pour responsable tout comme son régime colonial devrait faire l'objet de poursuite judiciaire, de boycott et de sanctions.

**INSISTE** sur le fait que les forces d'occupation agissent pour établir un régime raciste qui pratique le nettoyage ethnique et toutes sortes de discrimination raciale, et **DEMANDE** aux Parlements membres de l'UPCI de promulguer des lois qui qualifieraient le régime d'entité sioniste comme régime raciste, vu son comportement vis-à-vis du peuple palestinien, et le traiter comme elle avait traité le système d'apartheid anéanti en Afrique du Sud.

**INSISTE** sur le soutien de la résistance contre l'entité sioniste, sous toutes ses formes, en particulier la résistance du peuple palestinien inébranlable face à l'agression sioniste, considérée comme un droit légitime jusqu'à ce que les droits nationaux du peuple palestinien soient recouverts. **ET SOULIGNE** que ce que font les Palestiniens, n'est que l'exercice de leur droit légitime de se défendre, de défendre leurs biens et leur patrie.

**SALUE** le rôle joué par la Présidence du Comité d'Al-Qods pour protéger les lieux saints islamiques à Al-Qods Al-Sharif et pour faire face aux mesures prises par les autorités d'occupation israéliennes dans le but de judaïser la ville sainte.

**APPELLE** les pays islamiques à renoncer à leurs différences, à resserrer leurs rangs et à renforcer les liens de la fraternité islamique afin de faire face à l'attaque sauvage lancée par les ennemis de l'Oummah islamique, en particulier l'entité sioniste qui mise sur la situation régionale actuelle, et utilise cela pour attiser le feu de la sédition et des troubles pour détourner l'attention des États de la région de ces graves violations des droits du peuple palestinien, en particulier celles relatives à la ville d'Al Qods. **AFFIRME** la nécessité de mobiliser toutes les capacités du monde islamique pour que le peuple palestinien puisse restaurer ses droits légitimes. **EXIGE** le rejet de la politique de normalisation des relations

avec l'entité sioniste. **ET APPELLE** toutes les personnes éprises de liberté à déployer tous leurs efforts pour soutenir le peuple palestinien.

**APPELLE** à une action juridique internationale pour contraindre Israël à payer les réparations matérielles et morales nécessaires pour les dommages causés aux infrastructures palestiniennes ainsi qu'aux propriétés publiques et privées, **SOUTIENT** la décision palestinienne de présenter une plainte à la Cour pénale internationale (CPI), contre l'entité sioniste israélienne pour les crimes commis contre les enfants et les femmes dans la bande de Gaza. **ET EXIGE** que les dirigeants sionistes soient poursuivis pour les crimes qu'ils ont commis et ce, conformément au droit international. **ET CONSIDERE** que les victimes ont le droit de traduire les crimes qui leur ont été infligés devant les tribunaux indépendants.

**INVITE** la communauté internationale à faire pression sur l'entité sioniste, la puissance occupante, afin de mettre fin au blocus aérien, maritime et terrestre illégal imposé à la bande de Gaza comme une sorte de punition collective, et d'ouvrir tous les points de passage frontaliers et de garantir la libre circulation des personnes, des matériaux et des marchandises à destination et en provenance de la bande de Gaza et du reste des territoires palestiniens.

**APPELLE** les États des Parlements membres, en collaboration avec la communauté internationale, à chercher à reconstruire la ville de Gaza qui a été détruite par la machine de guerre sioniste, **ET APPELLE** à soutenir les fonds financiers existants consacrés au soutien du peuple palestinien inébranlable.

**DEMANDE** aux Parlements membres de l'UPCI de promulguer des lois pour soutenir le peuple palestinien face aux agressions de l'entité sioniste.

**APPELLE** à activer le boycott islamique contre l'occupation israélienne et, respecter toutes les résolutions de l'OCI à cet égard ; de même que soutenir le Mouvement de Boycott dirigé par BDS comme moyen pour confronter la politique raciste de l'occupation.

Les délégations des Parlements suivants ont participé à cette réunion :

État de Palestine - République islamique d'Afghanistan - République algérienne démocratique et populaire - Burkina Faso - République Islamique d'Iran - République d'Irak - Royaume hachémite de Jordanie -

République du Liban - Royaume du Maroc - République Islamique du Pakistan - État du Qatar - République arabe Syrienne - République de Tunisie et République de Turquie.

Un certain nombre d'ambassadeurs et de diplomates des pays islamiques accrédités à Téhéran ont également participé à la réunion.

#### **SEANCE INAUGURALE:**

La session inaugurale a été présidée par S.E. Dr Mohammad-Bagher Ghalibaf, Président du Parlement Islamique de la République Islamique d'Iran. Au début de son discours, S.E. le Dr Mohammad-Bagher Ghalibaf, Président du Parlement islamique de la République islamique d'Iran, a adressé ses plus sublimes expressions de félicitations au peuple palestinien pour la victoire de la résistance solidaire et héroïque du peuple palestinien dans sa lutte contre les criminels de l'entité sioniste, et a également félicité tout le peuple musulman et le peuple libre dans le monde pour soutenir et défendre la Palestine et la mosquée Al Aqsa.

Dr. Mohammad-Bagher Ghalibaf a souligné qu'après cette brave résistance contre l'ennemi sioniste, les États Islamiques en général, et les Parlements islamiques en tant que représentants des peuples en particulier, doivent prendre des mesures nécessaires pour soutenir la Palestine, comme :

Les gouvernements et parlements islamiques doivent aller au-delà de la condamnation verbale et prendre des mesures punitives et efficaces contre les sionistes.

Affirmer le consensus des Parlements islamiques afin de prendre toutes les mesures possibles pour aider les habitants de Gaza et reconstruire les zones touchées par la récente agression israélienne.

S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraihi Niass, a prononcé un discours dans lequel il a évoqué la victoire remportée par le peuple palestinien contre l'ennemi sioniste à travers des confrontations héroïques face à la récente agression. Il a souligné que le peuple palestinien avait récemment été exposé à des actes criminels simultanés en termes de destruction de maisons des résidents légitimes, de déplacement forcée, de profanation des sanctuaires islamiques, de meurtre de population innocente et de guerre pour lesquels ont été utilisés les armes mortelles sophistiquées contre un peuple assiégé.

Il a conclu en affirmant que la mosquée Al Aqsa est une responsabilité sur les épaules de chaque Musulman, et soutenir nos frères en Palestine est un devoir sacré pour chacun de nous.

S.E.M. Salah Al Zawawi, membre du Conseil National Palestinien, a pris la parole au nom du Conseil National Palestinien (PNC) et a commencé son discours en remerciant la République Islamique d'Iran d'avoir accueilli la réunion. Il a précisé que depuis un siècle jusqu'à maintenant, le peuple palestinien est confronté à la plus dangereuse conspiration qui a pris pour cible la terre sainte et les générations courageuses. Il a ajouté qu'il était de notre destin au pays d'Israël et de Mî'raj de faire face à ces conspirations et de faire exploser révolution après révolution et de

continuer à défendre notre terre et notre peuple dont les fils sont partagés entre ceux qui sont patients et restés dans leur pays, ou réfugiés dans un camp quelconque attendant le jour de la victoire contre la conspiration et le retour à la patrie de leurs pères et ancêtres.

Après la séance d'ouverture, les travaux de la réunion se sont poursuivis sous la présidence de S.E. Dr Aboufazel Amouei, Chef de la délégation parlementaire iranienne.

Les représentants des Assemblées et Parlements participants ont pris la parole lors de la réunion dans l'ordre suivant:

République Islamique d'Afghanistan - République algérienne démocratique et populaire - Burkina Faso - République d'Irak - Royaume hachémite de Jordanie - République du Liban - Royaume du Maroc - République Islamique du Pakistan - État du Qatar -

République arabe syrienne - République de Tunisie - République de Turquie et République Islamique d'Iran.

Les points saillants des discours des intervenants portaient sur :

Utilisation des mécanismes de la diplomatie parlementaire pour soutenir le peuple palestinien opprimé, afin de contribuer à atténuer la grande injustice dont sont victimes nos frères en Palestine occupée.

La recherche de l'adoption de résolutions par l'ONU, compte tenu du fait que les agressions sionistes sont des crimes de guerre, et la poursuite des dirigeants de cette entité devant les tribunaux internationaux.

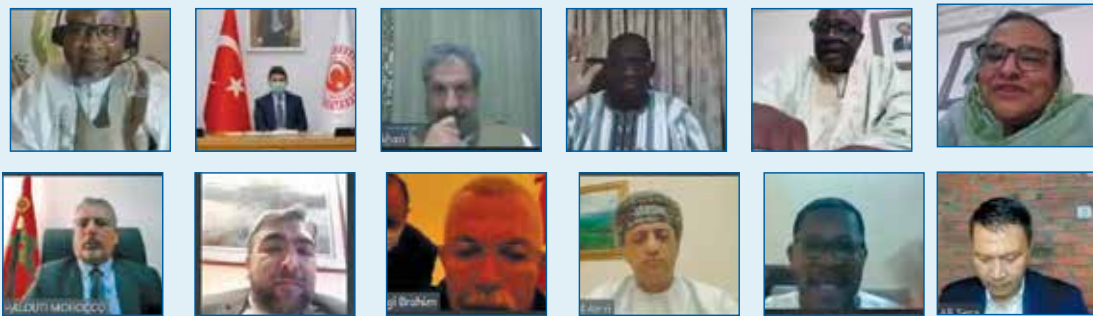
Boycotter les produits, les matières premières ainsi que les transactions financières et commerciales avec les États qui soutiennent l'entité sioniste.

La cause palestinienne n'aurait pas atteint une telle ampleur de crime (contre elle) sans le patronage et la partialité des États-Unis, les occidentaux ainsi que beaucoup de silence arabo-islamique.

Nécessité de préparer d'urgence un plan de plaidoyer pour mobiliser la solidarité internationale avec la cause palestinienne.

Les parlements devraient exercer leurs pouvoirs sur leurs gouvernements respectifs pour les obliger à mettre en œuvre des politiques équilibrées en faveur de la cause palestinienne. Lancer une campagne internationale de dons pour soutenir le peuple palestinien, et la nécessité de leur assurer une protection internationale.

Rédiger une pétition parlementaire à l'attention de l'Union Interparlementaire pour l'exhorter à envoyer une mission internationale pour enquêter sur la situation à Al-Qods Al-Sharif.



### Deuxième Réunion Virtuelle du Comité Exécutif de l'UPCI

## Fixer les Dates et les Lieux des Prochaines Réunions

Le Secrétariat Général de l'UPCI a invité les augustes membres du Comité Exécutif à tenir leur réunion virtuelle, le 7 décembre 2020. Compte tenu de l'Ordre du jour de la réunion, les discussions ont porté sur la date de la convocation de la 44ème Réunion du Comité Exécutif en République démocratique populaire d'Algérie, ainsi que la date de la tenue de la 16ème session de la Conférence de l'UPCI prévue en Tunisie. Les Représentants des Assemblées et Parlements suivants ont Participé à la réunion: République algérienne démocratique et populaire, République du Bénin, Le Burkina Faso, République du Cameroun, République d'Indonésie, République islamique d'Iran, République du Liban, Royaume du Maroc, Sultanat d'Oman, République islamique du Pakistan, Royaume d'Arabie Saoudite, République tunisienne, République de Turquie, République d'Ouganda

1- Rapport de S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI:

S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraihi Niass, a souhaité la bienvenue aux honorables participants, membres du Comité Exécutif de l'UPCI et leur a présenté son rapport indiquant qu'il couvrirait la période entre la date de la tenue de la 43ème Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI, à Ouagadougou, au Burkina Faso, le 27 janvier 2020, et la date de

convocation de cette réunion virtuelle du Comité Exécutif, le 7 décembre 2020. Le rapport de S.E. le Secrétaire Général comprenait:

- 1-1 Participation de l'UPCI aux Fora régionaux et internationaux,
- 1-2 Communiqués émis par l'UPCI,
- 1-3 Communiqués émis par les augustes Parlements membres de l'UPCI,
- 1-4 Messages de félicitations envoyés par S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI,
- 1-5 Messages de condoléances et de consolation envoyés par S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI,
- 1-6 Questions organisationnelles,
- 1-7 Rapport de la première réunion virtuelle du Comité Exécutif de l'UPCI.

2- Discours de S.E. le Représentant de l'Assemblée des Représentants du Peuple tunisien

S.E.M. Noureddine Al-Behairi, Représentant de l'Assemblée des Représentants du peuple Tunisienne, a exprimé ses remerciements au Secrétaire Général de l'UPCI et à tous les membres pour leur confiance investie en Tunisie pour accueillir la 16ème Session de la Conférence de l'UPCI, soulignant que cela était un honneur pour tous les membres de l'Assemblée des Représentants du peuple Tunisienne. Il a souhaité la bienvenue aux membres de l'UPCI en Tunisie et a souhaité que la conférence soit un élan qualitatif dans

l'histoire de l'UPCI. Il a proposé que la date de convocation de la Conférence soit fin Mai et début Juin 2021, si Dieu le veut.

Il a été décidé que l'Auguste Assemblée mène des consultations et coordination avec le Secrétariat Général de l'UPCI afin de fixer la date de la tenue de la 16e Session de la Conférence et d'autres réunions connexes, prévues à la fin du mois de Mai 2021, et d'en informer les augustes Membres.

3- Fixer la Date de la 44e Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI:

Compte tenu d'une perturbation technique phonique du réseau avec les honorables frères en Algérie et de l'impossibilité de les écouter, il a été décidé de les contacter ultérieurement afin de fixer la date de la 44ème Réunion du Comité Exécutif de l'UPCI. Des contacts ont eu lieu et les frères en Algérie ont informé le Secrétariat Général qu'ils accueilleront la réunion du Comité Exécutif les 7 et 8 Avril 2021 à Alger.

4- Fixer la Date de la 16e Session de la Conférence de l'UPCI:

Après consultation et coordination avec le Secrétariat Général de l'UPCI, le Parlement tunisien a annoncé qu'il accueillera la prochaine 16e Session de la Conférence de l'UPCI et des réunions connexes dans la ville de Tunis, du 31 Mai au 3 Juin 2021, et que la Conférence aura lieu les 2 et 3 Juin 2021.



## Nouvelles Elections et Réélections des Présidents des Parlements Membres de l'UPCI

Les derniers mois ont été témoins de l'élection de nouveaux Présidents des Parlements Membres, alors que d'autres ont été réélus:

- ▶ 12 janvier 2021 Élection de S.E. Dr Hanafy Ali El Gebali, en tant que Président de la Chambre des Représentants d'Égypte
- ▶ 15 janvier 2021 Ré-élection de S.E. M. Nurlan Nigmatulin, en tant que Président de la Chambre des Représentants de la République du Kazakhstan
- ▶ 24 février 2021 Élection de S.E. M. Salah Goudjil, en tant que Président du Conseil de la Nation de la République Algérienne Démocratique et Populaire
- ▶ 1er mars 2021 Réélection de S.E. Mme Lucie Milebou-Aubusson, comme Présidente du Sénat gabonais.
- ▶ 12 mars 2021 Ré-élection de S.E. M. Muhammad Sadiq Sanjrani en tant que Président du Sénat du Pakistan
- ▶ 23 mars 2021 Élection de M. Seyni Oumarou à la présidence de l'Assemblée nationale du Niger
- ▶ 30 mars 2021 Réélection de S.E.M. Amadou Soumahoro comme Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire
- ▶ 14 Avril 2021 Élection de S.E. M. Gurbanguly Berdimuhamedov en tant que Président du Conseil Populaire de la République du Turkménistan
- ▶ 24 Mai 2021 Élection de S.E. M. Jacob L. Oulanyah, comme Président du Parlement d'Ouganda.
- ▶ 8 Juillet 2021 Élection de S.E.M. Brahim Boughali comme Président de l'Assemblée populaire nationale d'Algérie.
- ▶ 5 Septembre 2021 Réélection de S.E. M. Hamouda Sabbagh, en tant que Président du Conseil populaire de la République arabe syrienne
- ▶ 10 Septembre 2021 Élection de S.E. Mme Lindita Nikolla, en tant que Présidente du Parlement albanais
- ▶ 5 Octobre 2021 Élection de S.E. Haroun Kabadi, en tant que Président de l'Assemblée nationale de transition de la République du Tchad.
- ▶ 9 Octobre 2021 Élection de S.E. M. Rachid Taleb Alami comme président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc.
- ▶ 9 Octobre 2021 Élection de S.E. M. Naam Miyara comme président de la Chambre des conseillers du Royaume du Maroc
- ▶ 26 Octobre 2021 Élection de S.E. M. Hassan Bin Abdallah al-Ghanim en tant que Président du Conseil consultatif de l'État du Qatar.
- ▶ 15 Novembre 2021 Élection de S.E. M. Abdul Karim al-Daghmi, en tant que Président de la Chambre des Représentants du Royaume Hasehmitte de Jordanie

**Algérie** La République algérienne démocratique et populaire a connu, le 12 juin 2021, des élections législatives pour le renouvellement de l'Assemblée Populaire Nationale Algérienne, qui se sont déroulées dans des conditions favorables pour tous. Lors de sa première session, le nouveau Parlement algérien a élu à sa présidence le député indépendant S.E.M. Ibrahim Bougali.

### Royaume de Bahreïn

Son Excellence Mme Fawzia bint Abdullah Zainal, Présidente de la Chambre des Représentants, chef de la délégation parlementaire participant à la 143e Assemblée générale de l'Union Interparlementaire dans la capitale espagnole, Madrid, a affirmé que le Royaume de Bahreïn offrait des services justes et équitables de soins de santé et de traitement à tous les citoyens et résidents, dans le cadre des efforts du Royaume pour lutter contre la pandémie de « Corona », suivant ainsi les directives royales de Sa Majesté le roi Hamad bin Isa Al Khalifa, le Roi du pays, que Dieu le protège, en se servant de toutes les capacités et ressources afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens et des résidents.

### Azerbaïdjan & Kazakhstan

S.E. Président du Parlement Azerbaïdjanais Mme. Sahiba Gafarova a rencontré S.E.M. Nurlan Nigmatulin, Président du Parlement, et S.E. M. Maulen Ashimbayev, Président du Sénat du Kazakhstan, le 29 septembre dans le cadre de sa visite officielle au Kazakhstan.

M. Nigmatulin a souligné que son pays jugeait très important le renforcement des relations avec l'Azerbaïdjan. Il a félicité l'Azerbaïdjan pour sa victoire dans la guerre patriotique et a souhaité au pays le succès. Sahiba Gafarova a évoqué les perspectives de croissance des relations politiques, économiques, culturelles et interparlementaires et la nécessité d'augmenter le volume des échanges bilatéraux.

### Bénin & Cameroun

Le Président de l'Assemblée Nationale du Bénin, Louis G. Vlavonou a reçu le 2 novembre

2021 à son cabinet l'honorable Brigitte Emabot, Présidente du groupe Parlementaire d'amitié Cameroun-Bénin. Elle était à la tête d'une délégation de Parlementaires camerounais. Au menu des échanges, les questions liées à la décentralisation, l'économie, le libre échange inter pays et bien d'autres sujets d'intérêts pour les deux nations.

### Burkina Faso & Bénin

S.E. M. Alassane Bala Sakandé, Président de l'Assemblée Nationale a reçu son homologue béninois S.E.M. Louis Gbèhounou Vlavonou, ainsi que le Président du Conseil National de Transition du Mali, S.E.M. Malick, le 3 Mars 2021. Cette audience a permis à ces personnalités d'aborder les questions d'actualité et d'intérêt commun à savoir l'insécurité dans le Sahel et la question des déplacés. Mais plus encore et surtout, il a été question du renforcement des liens séculaires d'un côté entre le Bénin et le Burkina-Faso et de l'autre entre le Mali et le Burkina-Faso. Aussi, au cours de ces échanges, les présidents Louis Gbèhounou Vlavonou, Alassane Bala Sakandé et Malick Diaw ont-ils scruté les questions de coopération interparlementaire avec une mutualisation des efforts entre les différents Parlements de la sous-région.

### Egypte & Irak

S.E. Dr. Hanafi Jabali, Président de la Chambre des Représentants, a reçu le 15 septembre 2021, Muhammad Al-Halbousi, Président du Parlement irakien, en visite en Égypte à la tête d'une délégation parlementaire irakienne de haut niveau. Dr. Jabali a souhaité la bienvenue au Président du Parlement irakien et à sa délégation, soulignant que cette visite intervenait à un moment où les relations égypto-irakiennes connaissent un élan positif à tous les niveaux, et le Président du Parlement d'affirmer que l'État égyptien se tenait aux côtés de l'Irak dans sa guerre contre le terrorisme et son soutien dans ses efforts pour restaurer la sécurité et la stabilité, louant le

rôle croissant de l'Irak en ce qui concerne son soutien pour la stabilité de la région arabe. Sur le plan parlementaire, S.E. Dr Hanafi Jabali a souligné que le Parlement égyptien se réjouissait du renforcement des domaines de coopération parlementaire avec le Parlement irakien, ce qui représente un élan et renforce les relations bilatérales entre les deux pays frères.

**Djibouti & (UPA)** Le Parlement de Djibouti a été hôte de la 43<sup>e</sup> Conférence de l'Union Parlementaire Africaine, les 14 et 15 octobre 2021. La conférence a abouti à l'émission de recommandations qui appellent dans leur intégralité à trouver des solutions à long terme à travers des politiques publiques qui font de la pandémie un défi, soutenir les partenaires au développement, renforcer la démocratie et renforcer les systèmes de santé Et soutenir les groupes vulnérables... Ils ont également souligné le début de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine, et des investissements dans l'économie verte, et ont appelé la communauté internationale à faire preuve de solidarité avec les pays africains afin de les aider à faire face aux répercussions de l'épidémie et à atteindre les objectifs de développement durable. L'ordre du jour de la conférence comprenait - en plus d'approuver les rapports des organes directeurs de l'union - l'étude et la discussion de deux sujets: l'impact de la crise sanitaire de l'épidémie de Corona sur les peuples africains, réalité et défis et l'impact de la santé crise de l'épidémie de Corona sur les économies africaines, comment assurer la reprise économique.

**Gabon & Rwanda** La 12<sup>e</sup> Conférence des présidents d'Assemblées et de sections de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF), s'est tenue du 26 au 27 mai 2021 à Kigali au Rwanda. Les travaux sont présidés par le président de l'Assemblée nationale du Gabon, Faustin Boukoubi. Et s'agissant justement des questions d'actualité, l'honorable Faustin Boukoubi a évoqué les crises sociopolitiques et sécuritaires qui placent le continent africain au cœur de l'actualité mondiale et appellent de la part de la communauté parlementaire africaine, une attention soutenue et un intérêt particulier, au nom de la protection de la vie humaine et de la sauvegarde de la paix dans cet espace.

**Iran** Lors d'une rencontre avec le Président du Conseil National Suisse Andreas Aebi, qui a eu lieu le 11 octobre 2021, Président du Parlement Islamique d'Iran S.E. Dr. Mohammad Bagher Ghalibaf a déclaré que le gouvernement afghan devrait être établi en présence de tous les groupes ethniques.

Ghalibaf a souligné que des millions d'Afghans ont migré vers l'Iran en raison des problèmes de sécurité, de nourriture, de santé et des problèmes médicaux et que l'Iran leur a fourni tous les services. Insistant sur l'importance de développer la coopération bilatérale entre Téhéran et Berne, Ghalibaf a souhaité voir le développement des relations entre les deux pays dans divers domaines, notamment l'agriculture, l'eau, l'élevage, le tourisme et les questions de droits humains concernant l'Afghanistan.

**Indonésie** Al'issue du septième Sommet des Présidents de Parlement du Groupe des 20 (P20), la Présidente de la Chambre des Représentants, Mme. Puan Maharani, a déclaré le 8 octobre 2021 à Rome, en Italie: « Nous tenons à exprimer notre sincère appréciation pour le leadership et la direction de l'Italie au cours de sa présidence, y compris cet événement au sommet du P20 », a déclaré Maharani lors de la cérémonie de passage de la présidence du P20. La prochaine réunion annuelle des membres du G20 se tiendra en Indonésie en septembre 2022. Pour le forum du P20, l'Indonésie explorera le thème « Le rôle du Parlement dans la promotion d'une croissance plus élevée et d'une société saine ».

Invitant officiellement les Présidents des parlements du G20 à assister à cet événement, Maharani a déclaré que le programme principal proposé par l'Indonésie comprendra le développement durable et l'économie verte, la santé, l'autonomisation humaine et le renforcement des capacités.

**Jordanie & Koweït** Le Président du Sénat, S.E. M. Faisal Al-Fayez, a salué, le 13 octobre 2021, la profondeur des relations jordano-koweïtiennes et le haut niveau qu'elles ont atteint, les qualifiant de stratégiques, profondes et historiques. Alors qu'il présidait une partie de la réunion tenue par le Comité de la fraternité parlementaire jordano-koweïtienne, il a indiqué que les relations jordano-koweïtiennes étaient bien

établies et solides, et constituaient un modèle d'action arabe commune. Al-Fayez a apprécié les positions du Koweït envers la Jordanie et a remercié Son Altesse l'Émir de l'État du Koweït et le peuple koweïtien, pour avoir toujours soutenu la Jordanie et lui avoir fourni soutien et assistance pour lui permettre de relever les défis économiques. Al-Fayez a également fait état des investissements koweïtiens en Jordanie, qui s'élevaient à environ 18 milliards de dollars, et a appelé à une augmentation des investissements et à une coopération conjointe entre les deux pays frères, sur la base du partenariat stratégique qui unit les deux pays.

**Koweït** Le Président de l'Assemblée nationale S.E.M. Marzouq Ali Al-Ghanim a déclaré que « Critiquer les mauvaises pratiques dans le système démocratique n'aboutit pas à le saper, mais plutôt à le protéger et à le renforcer. Al-Ghanim a souligné que critiquer et revoir constamment les pratiques erronées liées au système démocratique ne vise pas à saper ce système, mais plutôt à le protéger d'échec et de régression et de le protéger de tout ce qui déforme son essence. Al-Ghanim a déclaré que tout le monde devrait faire preuve d'audace face aux défis qui pourraient affecter l'essence du système démocratique, sans se soucier de l'emblème et du symbole. Cela a été dit lors de un discours prononcé par le Président Al-Ghanim devant l'Assemblée générale de la 143<sup>e</sup> Conférence de l'Union interparlementaire qui s'est tenue à Madrid, la capitale espagnole.

**Liban** Le Président du Parlement libanais, S.E. Nabih Berri, a affirmé le 25 avril 2021 que « le soulèvement du peuple palestinien dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa et les quartiers de la ville d'Al-Qods, pendant le Ramadan était un saint appel pour nous au Liban et pour la Oumma à prendre conscience de l'importance de consolider l'unité nationale et d'abandonner l'absurdité politique et de sacrifier l'intérêt personnel au profit des constantes et intérêt nationaux.

**Royaume du Maroc** La réunion consultative entre les Présidents des Parlements Africains a été organisée le 8 Juillet 2021 dans la capitale marocaine, Rabat. Les Présidents des Parlements africains ont appelé à l'union et à l'intégration entre les pays du continent. Le communiqué déclarait: « Nous

renouvelons notre engagement en faveur d'un travail parlementaire africain constructif et positif". Des Présidents et Représentants des Parlements africains, membres du Parlement panafricain, se sont également félicités de l'engagement constant du Royaume du Maroc et de SM le Roi Mohammed VI en faveur d'une coopération fructueuse, de la solidarité entre les peuples africains et du développement du continent. Le Parlement africain est l'organe législatif de l'Union africaine et comprend 229 députés, représentant 52 pays.

**Mauritanie & Gabon** La naissance d'un groupe parlementaire d'amitié mauritano-gambienne a été annoncée, le 18 Janvier 2021, à l'Assemblée nationale à Nouakchott. Le groupe a pour but de contribuer au renforcement des relations de coopération mauritano-gambiennes et de les impulser à des horizons plus larges dans l'intérêt réciproque des deux peuples frères.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le vice-président de l'Assemblée Nationale de Mauritanie, a indiqué que la Mauritanie et la Gambie sont liées par des relations fraternelles anciennes tissées par des liens de fraternité islamique et de voisinage, renforcées par les intérêts communs et préservées par les deux peuples grâce aux échanges culturels et commerciaux, soulignant que le poids de notre communauté en Gambie et celui de la communauté gambienne en Mauritanie démontrent la solidité et l'importance des relations existant entre les deux pays frères.

**Niger & Pakistan** Le 06 août 2021, le Président de l'Assemblée Nationale du Niger, Seïni Oumarou a effectué une visite de travail à Islamabad au Pakistan. Lors de ce déplacement sur invitation de son homologue pakistanais, le Chef du Parlement nigérien et son homologue pakistanais ont procédé à la signature d'un Mémorandum d'entente entre l'Assemblée nationale du Pakistan et celle du Niger. Ce document prévoit, entre autres, le renforcement de la coopération dans toutes les sphères du développement parlementaire telles que les procédures législatives, les lois, le travail en commission et le rôle de contrôle et de partage d'expériences

dans le domaine du Parlement vert.

**Oman** S.E.M. Khalid bin Hilal Al Maawali, Président du Conseil de la Choura a déclaré à la 143e Assemblée générale de l'Union interparlementaire, qui a été accueillie par le Parlement espagnol à Madrid: «Le Sultanat d'Oman a joué un rôle de premier plan dans la promotion des valeurs humaines communes, en renforçant les ponts de communication civilisée entre les autres peuples, nations et religions, et s'est efforcé de sensibiliser et de consolider un image positive à travers le message de paix émanant de la tolérance religieuse et de la coexistence pacifique.»

**Qatar** Le 2 Octobre 2021, l'État du Qatar a organisé avec succès des élections législatives, les premières dans son genre dans l'histoire du pays. Le taux de participation a atteint (63,5%) et il y avait (234) candidats aux élections en lice pour (30) sièges sur un total de (45) sièges inclus dans le Majlis al-Choura Qatari. Les membres du Conseil qatari de la choura ont élu Hassan bin Abdullah Al-Ghanim Président du Conseil le 26 octobre 2021.

### **Royaume d'Arabie Saoudite**

Président du Conseil de la Choura, S.E. Dr. Abdullah bin Mohammed bin Ibrahim Al-Asheikh, a participé au septième Sommet des Présidents de Parlement du G20 à Rome le 7 octobre 2021.

Dans sa déclaration, Al-Asheikh a exprimé son espoir que le sommet stimulera les efforts du G20 pour améliorer la vie des peuples, parvenir à un développement durable, épauler l'économie mondiale, réaliser les espoirs et les aspirations de tous et souligner les efforts pour faire face aux conséquences de la pandémie de COVID-19.

### **Tadjikistan & Turquie**

Dans le cadre d'une visite de travail en Turquie, S.E. le Président de la Chambre des Représentants du Tadjikistan, Mahmadoir Zokirzoda a rencontré à Ankara S.E. le Président de la République, S.E. le Président du Parlement et S.E. le Ministre des Affaires étrangères. Şentop et Zokirzoda ont assisté à une réunion entre les délégations des pays. Les deux responsables ont également signé un protocole de coopération pour améliorer

les relations interparlementaires. Soulignant que 2022 est également le 30e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, Şentop a déclaré: «J'espère que le protocole de coopération interparlementaire sera un début pour les nouvelles mesures que nous prendrons ensemble en 2022.»

Le responsable tadjik a souligné que la Turquie et le Tadjikistan souhaitent que le volume du commerce bilatéral atteigne 1 milliard de dollars dans les années à venir, notant que le niveau de coopération augmentera avec le protocole de coopération interparlementaire.

**Sénégal** Le Président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niasse et des députés ont reçu, le 26 février, leur première dose de vaccin contre la Covid-19. Ils ont été vaccinés au cours d'une cérémonie organisée dans le hall de l'Assemblée nationale, a constaté l'APS. Moustapha Niasse a salué "un acte civique de haute portée et une contribution à la lutte contre la pandémie de la Covid-19".

"Pour vaincre le mur invisible de la méfiance devant l'inconnu, l'inédit, le Président de la République a donné l'exemple en se faisant vacciner", a déclaré M. Niasse.

### **Emirats Arabes Unis**

S.E. Saqr Ghobash, Président du Conseil national fédéral, a reçu S.E. Manzur Nader, président de l'Assemblée nationale de la République coopérative de Guyane, et sa délégation l'accompagnante, au siège du Conseil à Abou Dhabi, le 6 novembre 2021, qui était en visite officielle aux Émirats arabes unis. Au cours de la réunion, ils ont discuté des moyens de renforcer les relations de coopération parlementaire entre les deux parties, à travers des échanges de visites et le renforcement de la coordination et de la consultation sur diverses questions d'intérêt commun et qui constituent une priorité pour les deux pays, notamment en termes d'activation et de soutien des relations bilatérales entre les deux côtés. La réunion a également traité d'un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun entre les Émirats arabes unis et la République coopérative de Guyane.

## La Réunion Consultative du Groupe Islamique

S.E.M. Mouhamed Khouraihi Niass, le Secrétaire Général de l'UPCI, accompagné de S.E. l'Ambassadeur Ali Asghar Mohammadi Sijani, Secrétaire Général Adjoint, a participé à la 143e Assemblée Générale de l'Union Interparlementaire (UIP), dont les travaux se sont déroulés dans la capitale espagnole, Madrid, les 26-

La Réunion Consultative de l'UPCI a été convoquée, en marge de ladite Conférence, avec la présidence de S.E. Professeur Mustafa Şentop, Président de la Grande Assemblée Nationale de Turquie ; la réunion s'est déroulée en présence des Présidents des Parlements des États suivants: Koweït, Turquie, Maroc (les Présidents de la Chambre des Représentants marocaine et de la Chambre des conseillers étaient présents), Qatar, Oman et Bahreïn. En plus de ces présidents, un certain nombre de Parlements membres de l'UPCI étaient également présents.

Il convient de noter qu'un grand nombre de membres de l'UPCI étaient absents de la



Conférence de l'UIP.

Dans son discours d'ouverture, lors de la réunion consultative, S.E. Le professeur Mustafa Şentop a annoncé que la 16e Conférence de l'UPCI se tiendra à Istanbul, Turquie, du 9 au 10 décembre 2021. Il a demandé aux membres de participer à ladite Conférence. En ce qui concerne les points d'urgence proposés par les membres, il a été convenu que le Président de la réunion fasse les consultations et coordinations nécessaires avec les Présidents des parlements et les délégations

d'Indonésie et de Palestine à cet égard. En ce qui concerne les points d'urgence proposés par les membres, il a été convenu que le président de la réunion se coordonnerait avec les présidents des parlements et les délégations d'Indonésie et de Palestine à cet égard. Ceux qui ont fait des interventions ont affirmé l'importance de la cause palestinienne. Il a été convenu de l'adopter comme proposition dans les points d'urgence de la présente conférence de l'Union interparlementaire.

## Le Secrétaire Général de l'UPCI Participe aux Réunions du Groupe de Vision Stratégique

S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI, M. Mouhamed Khouraihi Niass, a participé à la réunion du Groupe de Vision Stratégique: « La Russie et le Monde Islamique » à Djeddah, le mercredi 24 novembre 2021.

La réunion a discuté des moyens d'améliorer les relations entre la Russie et le monde musulman. La réunion, qui s'est déroulée sous le thème : « Dialogue et Horizons de Coopération », a été ouverte par le conseiller du Roi saoudien, gardien des deux saintes mosquées, Prince de la région de Makka ul Mukarammah, le Prince Khalid Al-Fayçal, en présence de S.E. Rustum Minikhanov, Président de la République du Tatarstan, Président du Groupe



### Rédaction

#### Rédacteur en Chef:

Mohamed El Hafed Maham

#### Directrice de la Rédaction:

Sharareh Fathizadeh

#### Rédactrice:

Zahra Khodaie

#### Adresse:

No.34, Ave. Pesyan. Moghadas  
Ardabili, Za'afaranieh -  
Téhéran - Iran

Tél: +9821 22418860-1-2

Fax: +9821 22418858-59

Email: g.s@puic.org

Siteweb: www.puic.org

de Vision Stratégique, ainsi que la participation d'un certain nombre de responsables, d'universitaires et de penseurs de la Fédération de Russie et du monde islamique.

Dans son discours, le Secrétaire Général de l'OCIS.E.M. Hussain Ibrahim Taha, a précisé que la rencontre entre la Russie et le monde islamique affirme l'esprit de coopération entre les États et les peuples, à travers la culture du dialogue et la participation massive, en vue de neutraliser les voix de l'exclusion.

Il a déclaré que le thème de la Conférence « Dialogue et Horizons de Coopération » est conforme aux intérêts des deux parties, russe et islamique, dans les domaines du maintien de la paix, de la sécurité, de la résolution des conflits, de la résistance à l'extrémisme et au terrorisme, ainsi que des questions liées au développement durable.

Le Haut Représentant de l'Alliance des Civilisations des Nations Unies, M. Miguel Ángel Moratinos, a souligné que la réunion de Russie-Monde Islamique, qui s'est tenue

à Djeddah, vise à élaborer des programmes conjoints avec objectifs de renforcement de la diversité culturelle et religieuse, il a de même souligné que les objectifs de la réunion et du groupe de vision stratégique sont conformes au travail de l'alliance des civilisations qui a été lancée comme forum de dialogue entre les religions et les cultures dans le cadre des Nations Unies.

Le Haut Représentant a également souligné que les discussions et mesures à prendre lors de la réunion de Djeddah font partie d'une discussion plus large visant à renforcer le dialogue entre les cultures et les religions.

En marge de la Rencontre, une exposition des « Traditions de l'Islam en Russie » a été organisée. Un protocole d'accord a également été signé entre l'Union des agences de presse de l'OCI (UNA) et l'agence de presse et de radiodiffusion russes (Sputnik), visant à renforcer la coopération entre (UNA) et (Sputnik) dans le domaine de l'action conjointe d'information.